



---

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES CULTURES TAURINES

En hommage au long combat juridique mené depuis 10 ans et couronné par un arrêt décisif de la Cour de Cassation qui enracine la tradition taurine en Midi Pyrénées, l'Assemblée Générale de l'Observatoire des Cultures Taurines, précédée de la réunion de son Conseil d'Administration, s'est tenue à Rieumes le dimanche 28 juin en présence de la quasi totalité des membres fondateurs.

Avant de détailler les actions entreprises et les résultats obtenus durant l'année écoulée, le président André Viard a déclaré que la première victoire de l'Observatoire résidait dans sa création, celle-ci ayant profondément modifié la nature du débat sur la tauromachie en France en instaurant un rapport de force dont la culture taurine est sortie victorieuse.

### 1 - BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DE MARS 2008 A JUIN 2009

**Lors des rencontres Animal et Société** en mai et juin dernier au ministère de l'Agriculture, l'Observatoire est apparu comme l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics, ce qui a permis de mettre un terme aux attaques en cours qui avaient prospéré faute de réponse organisée de la part du monde taurin.

- L'interdiction d'arènes pour les mineurs a été définitivement écartée.
- Le ministère de l'Education Nationale a confirmé que la tauromachie, en tant que culture régionale, ne devait pas faire l'objet de discrimination en milieu scolaire.
- Aucune des demandes d'interdiction présentées par les associations anti taurines n'a été retenue (interdiction du trident pour les gardians, marquage au feu, escoussure, etc...).

Ces rencontres ont donné lieu à de nombreuses interventions de l'Observatoire dans les medias nationaux, lesquelles ont eu un résultat dévastateur pour la SPA qui s'était mise en première ligne et a subi une défaite amplifiée par l'aveu que le président de l'Observatoire a obligé sa présidente à faire : 100.000 animaux domestiques sont euthanasiés chaque année dans ses refuges.

Cet aveu explique le non renouvellement du mandat de la présidente de la SPA l'automne suivant et le désengagement postérieur de cette dernière dans le combat anti taurin.

En outre, la SPA de Marseille étant au centre d'un nouveau scandale concernant les conditions d'hébergement des animaux et les méthodes d'euthanasie pratiquées, il n'est pas déraisonnable de penser que les soutiens dont elle a pu bénéficier de la part de « peoples » en manque d'exposition médiatique vont s'amenuiser.

**Durant l'été**, diverses attaques ont été déjouées :

- Des spots anti corrida programmés dans les cinémas de Dax et Bayonne ont été déprogrammés.
- La polémique lancée par l'Alliance Anti Corrida au sujet de la participation du jeune Michelito à des becerradas s'est retournée contre elle, les quatre plaintes déposées ayant été classées sans suite et les medias ayant pris conscience d'avoir été manipulés.
- L'Observatoire a obtenu des pouvoirs publics que la manifestation des anti taurins à Dax soit interdite à l'intérieur d'un périmètre de 500 mètres autour des arènes. Les retombées médiatiques de la manifestation ont été très faibles pour les associations anti taurines, sans commune mesure avec ce qui s'était passé l'année précédente.
- L'Observatoire a demandé à l'UVTF de préconiser cette mesure de prévention auprès de toutes les villes membres, ce que celle-ci a fait par courrier.
- L'Observatoire est intervenu à la demande des organisateurs de la feria de Rieumes auprès du maire de la ville qui voulait interdire l'entrée des arènes aux mineurs, suite à une demande d'associations anti taurines. L'arrêté municipal qui était prêt n'a pas été publié.
- Le président de l'Observatoire s'est rendu à Matignon début septembre afin d'ouvrir le délicat dossier de la TVA. Une étude est en cours.
- L'Observatoire est intervenu à l'automne auprès du Premier Ministre pour contrer la demande d'interdiction de commercialisation de la viande de toros demandée par diverses associations, demande qui n'a pas abouti.

**Ce printemps**,

- L'Observatoire a fait prendre conscience à diverses sociétés de productions télévisées du danger qu'il y avait pour elles, alors qu'en Angleterre des éco-terroristes ont décapité un chasseur et que l'on voit de plus en plus souvent des irresponsables ouvrir le feu sur des foules, à cautionner le discours de haine proféré par un auteur en manque de notoriété et qui n'hésite pas, sous couvert de la tradition du pamphlet, à lancer de véritables appels au meurtre contre les aficionados : « Vidons nos kalachnikov sur la racaille confessée qui se rend aux arènes ». Grâce à ces interventions, l'auteur de ces propos irresponsables a été déprogrammé de diverses émissions de grande écoute.
- l'Observatoire est intervenu auprès de la préfecture des Landes qui avait interdit la tenue d'une manifestation taurine dans les arènes de Gabarret, au motif qu'aucune tradition ne pouvait y être invoquée. Après envoi d'un dossier résumant la jurisprudence, le spectacle a pu avoir lieu.
- l'Observatoire a obtenu, après mise en demeure par un de ses avocats, un droit de réponse dans le quotidien l'Indépendant, suite à la publication d'un article jugé mensonger (texte joint).
- l'Observatoire a convaincu les entités taurines des huit pays taurins de coordonner leurs actions : la première a eu pour objet une campagne de protestation contre l'Ayuntamiento de la Coruna qui avait organisé un colloque pour demander l'abolition des corridas. Des milliers de mails ont été envoyés et le colloque s'est soldé par un échec retentissant.
- Suite à l'incendie qui a complètement détruit les arènes de Saint-Perdon, l'Observatoire, qui a déjà alerté à diverses reprises les autorités sur les risques de radicalisation d'un mouvement anti taurin à bout de souffle dans son argumentation et en perte de crédibilité dans l'opinion, a entrepris de démontrer la coïncidence existant dans le passé entre les multiples épisodes du harcèlement judiciaire abusif dont est victime le monde taurin de la part de diverses associations et la multiplication des actes de vandalisme : à chaque plainte déposée ou campagne médiatique, correspondent dans un périmètre restreint des faits délictueux de nature à engager la responsabilité morale de ceux qui appellent à agir contre les intérêts taurins.

Il convient d'ailleurs de signaler que la manifestation des anti taurins ayant été éloignée du site des arènes, de nombreux actes de vandalisme ont été commis durant la journée à Rieumes.

D'ores et déjà, les divers attentats dont a été victime le monde taurin ont eu pour effet, après demande de l'Observatoire, la prise en compte par le Ministère de l'Intérieur d'une menace directement rattachée aux agissements de divers mouvements « éco-terroristes » dont la dangerosité est avérée dans de nombreux pays.

## 2 - STRUCTURATION DE L'OBSERVATOIRE

En insistant sur le fait que les mandats de tous les responsables de l'Observatoire seront remis à disposition de l'Assemblée Générale qui aura lieu au printemps 2010, le président a fixé comme objectif commun de travailler à la structuration du mouvement et préconisé l'installation de délégations départementales destinées à pérenniser et étendre ses actions.

Se sont portés volontaires et ont été désignés :

GERS, HAUTE PYRENEES : Marcel Garzelli (président clubs taurins gersois).

HAUTE GARONNE : Didier Lacroix (président de l'Aficion du Grand Sud), Joël Pon, Claude Giraud (président de l'association des chirurgiens taurins), Bernard Feurer (Président de l'Association des Critiques Taurins, correspondant à « Toros »), Yves Samyn (Rieumes), Guy Tanguy (Fédération des Sociétés Taurines)

LANDES : André Viard, Bernard Langlade (Association des Organiseurs du Sud-Ouest)

PYRENEES ATLANTIQUES ; Roger Merlin (président de la Fédération des Sociétés Taurines)

PYRENEES ORIENTALES ; Bernard Lopez (Millas), Roger Fix (Collioure), Jean-François Coste (Fédération des Sociétés Taurines et ADAC Céret), Jean-Jacques Fortuny (Bourg-Madame)

AUDE : Jean-Michel Mariou

HERAULT : Bernard Denat , et Maurice Daussant (Fédération des Clubs Taurins biterrois)

GARD : Hervé Galtier (Association des Aficionados Practicos) Jacques Teissier (Club Pablo-Romero), Hubert Compan (Association des Vétérinaires Taurins), Emmanuel Durand (Président Association des Amis du Musée des Culture Taurines).

BOUCHES DU RHÔNE : Arnaud Fresquet (Fédération des Clubs Taurins Ricard)

GIRONDE : Vincent Bourg «Zocato » (Association des Aficionados Chasseurs Pêcheurs)

VAR : Jean-Louis Marc (Bibliophiles Taurins)

REGION PARISIENNE : Vincent Blondeau, Roger Pitiot (association Culturaficion), François Zumbielh, Francis Wolff.

Ces délégations restent bien sûr ouvertes à tous ceux qui souhaiteraient les intégrer.

Le rôle de ces délégations sera :

- gérer les adhésions dans le cadre de leur territoire et transmettre au secrétaire et trésorier,
- instaurer des liens de proximité avec tous les clubs taurins ou aficionados qui souhaitent intégrer l'Observatoire,
- construire une structure pyramidale destinée à relayer les actions de l'Observatoire et à faire remonter vers celui-ci les attaques dont la culture taurine pourrait être victime à quelque niveau que ce soit.

Pour soutenir cette implantation et assurer à l'Observatoire une meilleure visibilité, un site sera ouvert, hébergé dans un premier temps par la Fédération des Sociétés Taurines.

### **3 - OUI A LA LIDIA AUTHENTIQUE, NON AU BULLFIGHTING MADE IN USA**

**Conscient que le véritable danger qui menace aujourd'hui la culture taurine en France** se situe paradoxalement hors de notre pays, l'Observatoire s'est rapproché des entités taurines les plus représentatives des sept autres pays taurins.

L'analyse globale de la situation permet en effet de comprendre qu'à l'heure actuelle le danger le plus important réside dans une édulcoration de l'authenticité de la lidia qui pourrait résulter de l'approbation par le Parlement Catalan de mesures très restrictives dans le cadre de la loi de protection animale.

Il convient en effet de rappeler que si les Comunidades espagnoles jouissent d'une importante autonomie en matière de réglementation dans divers domaines – dont la corrida – elles ne possèdent pas constitutionnellement le droit de l'interdire.

Si le projet de loi d'initiative populaire qui est actuellement en cours était voté – ce qui est loin d'être le cas et un important travail est fait par la Mesa del Toro auprès des députés catalans – la Generalitat pourrait en revanche décider en toute légalité d'interdire dans les arènes de sa juridiction tout ce qui constitue aux yeux des promoteurs de ce projet un mauvais traitement condamnable : plus de pique, plus de banderilles et bien sûr plus d'estocade.

**L'effet domino d'une telle mesure aurait des effets d'autant plus dévastateurs** si l'on acceptait alors dans les arènes catalanes de tenter l'expérience de spectacles d'un genre nouveau, calqué sur ce qui se passe depuis longtemps en Californie par exemple, ou, à un degré moindre au Portugal. Chacun comprend que si c'était le cas, les associations anti taurines possèderaient là un magnifique argument pour pousser l'opinion publique à obtenir à plus ou moins long terme la généralisation de ce « divertissement taurin » qui n'a rien à voir avec la corrida.

**Circonstance aggravante, le fait que divers grands toreros aient accepté de se produire à Las Vegas** l'hiver prochain dans le cadre de spectacles « incruentes » donne des arguments à ceux qui souhaitent accréditer la thèse qu'une évolution de la corrida est possible en ce sens : que répondrions-nous lorsque l'on nous dirait que ce que Ponce, le Juli ou Morante font à Las Vegas, ils peuvent le faire aussi à Barcelone, Madrid ou Nîmes ?

**Tout en réaffirmant qu'il n'entre pas dans ses attributions de réglementer la fête taurine** à quelque niveau que ce soit, l'Observatoire entend toutefois dénoncer toute altération de l'authenticité de la lidia qui ne ferait que cautionner à terme l'importation du « bullfighting made in USA ».

Dans un premier temps, à l'initiative de l'Observatoire, la Mesa del Toro, au nom de l'ensemble du monde taurin, a donc entrepris de déposer le concept de « corrida » pour tous les pays du monde, lequel ne saurait qualifier aucun spectacle qui ne répondrait pas à la réglementation commune de l'organisation de la lidia suivant les trois tiers traditionnels.

Ceci n'empêchera pas l'organisation de « bullfighting incruentes » aux USA ou en Chine, mais permettra d'interdire à leurs organisateurs de les qualifier de « corridas », ce qui rendra impossible tout amalgame entre ces divertissements édulcorés et la corrida authentique.

Dans un second temps, l'Observatoire rencontrera les toreros ayant accepté de se produire à Las Vegas pour leur faire prendre conscience de la menace que leur participation à ces parodies caricaturales fait peser sur l'avenir de notre culture, ainsi que sur leur propre image.

#### **4 - LA CORRIDA AU PATRIMOINE IMMATERIEL DE L'HUMANITE**

Résolument engagé dans le processus qui permettrait d'inscrire la corrida et les fêtes taurines au patrimoine immatériel de l'humanité tel qu'il est défini par l'UNESCO, l'Observatoire entreprendra les premières démarches dès bouclage du dossier.

La communication faite à ce sujet par François Zumbielh a mis l'accent sur le fait que la corrida, en tant que manifestation culturelle, répond point par point à tous les critères énoncés par l'UNESCO pour inscription à ce patrimoine qui l'a rendrait inattaquable dans tous les pays où elle existe. La seule limite posée par la convention de l'UNESCO qui établit les critères de sélection est celle qui touche aux droits de l'homme, mais en aucun cas aux « droits des animaux ».

Cette démarche, entreprise en même temps par les entités taurines des huit pays taurins à partir du dossier monté par l'Association Taurine Internationale et par l'Union Latine, sera pilotée en France par l'Union des Villes Taurines avec le soutien de l'Observatoire.

Afin de cimenter l'étroite collaboration dans laquelle s'engagent les huit pays taurins et d'appuyer cette démarche commune, une grande journée sera organisée par la Mesa del Toro à Las Ventas à l'occasion de la feria d'Automne madrilène.

#### **5 - BILAN FINANCIER**

Jean-Paul Maragnon, trésorier de l'Observatoire, a fait part du bilan financier :

##### **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE du 1/03/2008 au 28/02/2009**

Vente de marchandises : 11217,37 €  
**Total des produits d'exploitation : 11217,37 €**

Achats de marchandise : 4076,58 €  
Autres charges externes : 3327,64 €  
**Total des charges d'exploitation : 7404,22 €**

**Résultat : 3813,13 €**

Les recettes proviennent intégralement des ventes de badges, tea-shirts, et des cotisations de membres, les dépenses de la fabrication des badges, tea-shirts, autocollants et banderoles.

Le trésorier a tenu à signaler qu'aucun des frais engagés par les membres du bureau à l'occasion des divers voyages entrepris à Madrid ou Paris n'a fait l'objet d'une demande de remboursement, chacun les ayant assumé personnellement.

**Au terme de l'Assemblée Générale le bilan moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.**